



A.B.V. du Poisson Blanc

Le 1^{er} juin 2020

DE : L'Association bassin versant du Poisson Blanc

À : Municipalité de Bowman

214, route 307

Bowman, QC

J0X 3C0

**OBJET : AMÉLIORATION DE LA SITUATION DANS LE
SECTEUR DE LA DESCENTE DE BATEAUX ET DES ÎLES AU LAC
POISSON BLANC**

Bonjour,

Dans le cadre de nos activités, nous avons eu plusieurs rencontres avec nos bénévoles qui s'occupent des îles et des propriétaires dans le secteur de la descente de bateaux.

Pour donner suite à une rencontre de notre Conseil d'administration, de l'Association du bassin versant du lac Poisson Blanc (ABVPB), nous souhaitons unanimement suggérer certaines améliorations dont le but est d'améliorer la qualité de vie de vos contribuables d'ici qui devrait être aussi prioritaire que l'expérience des visiteurs de plein-air qui nous visitent.

DESCENTE DE BATEAUX SUR LE CHEMIN POISSON-BLANC :

Nous avons apprécié notre deuxième rencontre annuelle. Cette année, avec la directrice générale de Bowman, le directeur général et certains membres du Conseil d'administration de la Base de Plein-air Air-Eau-Bois (la Base) le 8 juin dernier.

Nous sommes contents que la municipalité prendra en considération la quiétude de ses résidents dans ses futures interventions dans notre secteur. D'après cette rencontre, tout semble se coordonner pour une bonne gestion de cette descente en 2020.

À cette rencontre, il a été décidé d'un commun accord, qu'il y aurait présence d'une personne supplémentaire pour diriger les utilisateurs du lac Poisson Blanc vers la

descente appropriée selon l'embarcation utilisée et aussi pour surveiller l'achalandage à la descente principale, surtout les weekends. De plus, cette personne s'assurerait que tous les déchets soient disposés dans les bacs appropriés et au même endroit.

La direction de la Base nous a aussi informés que la pancarte qui a été installée en juillet 2019 par la municipalité serait remplacée par une ayant des consignes plus visibles. Elle nous a aussi indiqué qu'elle s'engageait à faire planter une haie de cèdres des deux côtés de la descente et le long de la clôture du grand stationnement faisant face aux propriétés des résidents cette année. Nous avons informé la Base que nous avons des cèdres prêts à être transplantés et qu'une personne s'occuperait de les arroser.

Afin d'actualiser le protocole d'entente entre la Base et Bowman, nous vous suggérons d'insister sur le dépôt d'un rapport de statistiques d'utilisation de cette descente vers le mois de novembre. Celui-ci pourrait inclure le nombre de véhicules et de remorques stationnés les weekends, le nombre et les raisons des appels à la Sûreté du Québec (SQ) ainsi qu'une liste des problématiques rencontrées, s'il y a lieu. Fait à remarquer, malgré qu'annuellement la Base doit remettre un rapport selon l'entente, cette dernière n'a jamais fourni de rapports depuis la mise en œuvre de l'accord en 2004.

Comme Association, nous serions reconnaissant d'inclure, par écrit, dans l'entente :

1. La présence d'un(e) deuxième préposé(e) au stationnement les weekends avec une description de son rôle de surveillance. La Base augmentera les frais de stationnement en conséquence et si nécessaire;
2. La permission à la Base de faire appel à la SQ (sécurité) ou à la municipalité de Denholm (gestion déchets/recyclage) en votre nom lorsqu'il y a un problème. Présentement, la Base nous indique qu'elle n'est pas mandatée pour faire ces appels;
3. D'inclure un protocole afin d'établir un poste de lavage de bateaux en coopération avec la municipalité de Denholm dans ce secteur;
4. D'insister pour qu'une partie des sommes reçues du stationnement soit réinvestie dans la gestion de ce secteur.

Les résidents comptabilisent régulièrement les stationnements de nuits et peuvent vous fournir des statistiques de fréquentation de la descente. Il est important que les sommes ainsi amassées soient du domaine public pour garantir la transparence et l'équité d'opportunités pour tous. La municipalité pourrait, chiffres à l'appui, décider de changer le mode de gérance afin de devenir une opportunité d'affaire pour Bowman. Pour donner suite à ces observations, la municipalité pourrait modifier l'entente en conséquence avant le renouvellement automatique de celle-ci en mars 2021.

PRÉSENCE POLICIÈRE :

L'année dernière, nous avons demandé la possibilité de faire un arrangement inter MRC pour modifier le circuit de surveillance de la SQ afin d'ajouter à la patrouille venant de Maniwaki la surveillance de notre secteur puisqu'elle arpente déjà le territoire de la municipalité de Denholm. Nos résidents ont constaté que les véhicules de la SQ de Papineauville se rendent rarement jusque dans notre secteur.

CHEMIN DU POISSON-BLANC :

Nous supposons que la limite de vitesse est de 50 km/h près de la descente municipale, cependant les propriétaires du coin ont remarqué que les automobilistes circulaient à une vitesse plus élevée. Nous aimerions suggérer de réduire celle-ci à 30 km/h. Nous sommes confiants que cela aura un effet positif sur la sécurité routière.

Nous aimerions également suggérer à la municipalité, l'installation d'un ou deux dos d'ânes amovibles sur ce chemin (à proximité des résidences avoisinantes de la descente de bateaux).



- Ils ont une efficacité durable, et ont démontré réduire la vitesse;
- Pas d'inconvénient notable quant lors du passage des véhicules d'urgence;
- Possibilité de plusieurs modèles amovibles comme sur la photo, ce qui permet notamment de résoudre les problèmes de vitesse durant la saison estivale, c'est-à-dire en dehors de la saison hivernale;

Coûts modérés en comparaison avec d'autres aménagements modérateurs ou pour un modèle permanent (la hauteur la plus courante est d'environ 80 mm et la longueur d'environ trois mètres).

SECTEUR SUD DU LAC DU POISSON-BLANC :

Nous avons appris par la directrice générale Mme Natalie Bouladier que la municipalité de Bowman inclura le secteur sud de notre grand lac dans le projet de mise en valeur de la forêt de Bowman. Nous en sommes très reconnaissants.

Nous savons que le secteur nord de notre lac est géré par le Parc régional qui est basé dans la municipalité de Notre-Dame-de-Laus. Celui-ci offre des activités de plein-air qui favorise la contemplation de magnifiques paysages par le camping sauvage, la marche (via ses sentiers pédestres) et la location d'équipements.

Dans le secteur sud, qui est sous votre juridiction, les îles sont utilisées par la Base afin de donner à sa clientèle la possibilité de vivre une expérience de plein air axée sur le développement du respect de soi, des autres et de l'environnement. Cependant la grande majorité des îles sont exploitées pour le camping sauvage par des visiteurs ayant connu dans leur jeunesse la Base, habitant notre région ou de l'extérieur. Ceux-ci profitent des îles pour se détendre et admirer les beautés des paysages sauvages ayant peu de perturbation sonore et visuelle. Avec cette tranquillité, ce territoire offre des activités d'observation faunique et de pêche sportive de grande qualité. Cependant, les membres de l'ABVPB ont remarqué une dégradation galopante des îles du fait de leur popularité : défrichage de sites, coupe d'arbres, déchets et excréments et feux inappropriés.

DEMANDE D'ÉTUDE POUR UNE GESTION ÉCO-RESPONSABLE DES ÎLES AU SUD DU LAC POISSON-BLANC :

Nous sommes au courant de différents types de gestion des îles dépendamment des droits consentis par l'État pour l'utilisation de ses terres publiques. Ainsi nous avons celui du parc régional du Poisson Blanc et celui qui gère les îles du Lac des Trente et Un Mille dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

Le projet de développement de la Forêt de Bowman devrait inclure les îles au sud du Poisson Blanc. Le lac Poisson Blanc (sud) comporte plusieurs ressources à gérer dont les ressources forestières, récréatives et éducatives, sans oublier le service à la clientèle. La gestion du territoire pourrait être partagée de la façon suivante: La MRC Papineau serait la gestionnaire de toutes les ressources naturelles, alors que Bowman, par l'entremise d'un organisme à but non lucratif, pourrait avoir la responsabilité du développement et de la gestion des activités récréotouristiques au sud du Poisson Blanc. La municipalité pourrait faire appel à une ou des entreprises privées, sous forme de concession pour assurer une exploitation des activités touristiques nécessitant un service à la clientèle sur place. Ce dernier devrait alors obtenir un mandat précis, sur une base quinquennale, au niveau de l'aménagement et de l'exploitation du territoire.

La municipalité pourra faire appel à ses employé(e) municipaux ou à des entreprises privées pour la réalisation de certains travaux d'aménagement sur les îles

(incluant l'installation de toilettes sèches, des aires de feux de camp et des tables de pique-nique).

La création d'un comité consultatif, qui assisterait le gestionnaire dans les choix des interventions et les activités saisonnières, permettrait un suivi adéquat. Ce comité devrait être constitué d'un/des représentant(e) municipal de Bowman, de la MRC Papineau, de la Base (secteur touristique) et finalement, de l'ABVPB puisque tous ces secteurs sont concernés par l'utilisation de ce territoire au lac du Poisson Blanc.

Finalement, nous croyons que toutes ces améliorations contribueront à améliorer la sécurité des résidents, des villégiateurs et des visiteurs qui profitent de ce secteur de notre municipalité.

MERCI, nous sommes reconnaissants si ce document soit déposé lors d'une prochaine rencontre des conseillers et nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les conseillers de bien vouloir considérer nos suggestions pour ce secteur en expansion touristique.

Sincèrement,

Le Conseil d'administration de l'ABVPB et

Pierre Charlebois (819-712-1210)

Président de l'ABVPB

512 chemin Grand-Poisson-Blanc,

Lac-Sainte-Marie, QC

J0X 1Z0